

<https://47.snuipp.fr/La-FCPE-appelle-au-blocage-des-evaluations-de-CM2>



La FCPE appelle au blocage des évaluations de CM2

- École - Évaluations - 2009-2013 : évaluations CE1 et CM2 -

Date de mise en ligne : mercredi 12 janvier 2011

Dernière mise à jour : 12 janvier 2011

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Communiqué FCPE du 12/01/2011 Maintenir les évaluations de CM2 au mois de janvier cette année encore est une erreur profonde que commet le ministère de l'Éducation nationale.

Ces évaluations, par leur calendrier, leur contenu et leur notation sont inutiles et même déstabilisantes pour les élèves.

Parce qu'il n'est pas acceptable que des enfants soient évalués sur des choses qu'on ne leur a pas encore enseignées, la FCPE appelle les parents d'élèves à bloquer ces évaluations en refusant la transmission des résultats de leur enfant hors de la classe.

Un débat a eu lieu au sein d'un groupe de travail organisé par le ministère de l'Éducation nationale au premier semestre 2010.

Des propositions ont été faites, notamment pour placer ces évaluations non plus en milieu ou en fin d'année (pour les CE) mais en tout début d'année, afin que les enseignants puissent les utiliser pour repérer les difficultés de leurs élèves et mettre en place des réponses à ces difficultés.

Ces propositions ne semblaient pas faire blocage mais le ministère n'en a pas tenu compte. Il préfère manifestement un rapport de force inutile qu'une collaboration active avec la communauté éducative.

La FCPE invite les parents d'élèves à manifester par courrier auprès de l'enseignant, du directeur de l'école et de l'inspecteur d'académie leur refus de la transmission des résultats de leur enfant et à vérifier que leur demande expresse a bien été suivie.

FCPE : <https://www.fcpe.asso.fr>